

ASSEMBLÉE NATIONALE

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1019)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 298

présenté par

M. Nury, Mme Duby-Muller, M. Forissier et M. Bony

ARTICLE 16

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.